



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 11 août 2020

Président de la séance : Philippe GRATADOUR

Autres membres présents et délibérants :

- Philippe DUCROCQ

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Révision de la carte communale d'Etrepilly (02)
- Mise en compatibilité du PLU de Béthune (62)
- Modification du PLU de Sinceny (02)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Zonage d'assainissement eaux usées de Nanteuil-la-Fosse (02)
- Modification du PLU de Wannehain (59)
- Modification du PLU de Monchy Saint Eloi (60)
- Modification du PLU de Croixrault (80)
- Révision du PLUi de l'ex communauté de communes du canton de Fauquembergues (62)
- Modification du PLUi de l'ancien syndicat intercommunal à vocation unique d'Annay sous Lens sur la commune d'Annay-sous-Lens (62)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Révision du SAGE Scarpe Aval (59)

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Centre de traitement et valorisation de déchets à Pont Ste Maxence (60)
- Parc éolien de la vallée de Moy (02)
- Aménagement d'un parc d'activités logistiques à Ressons sur Matz (60)
- Plateforme logistique à Croixrault (80)
- Parc éolien de la Lys à Lisbourg (62)
- Carrière de granulats à Soupir (02)

- Parc éolien de la sucrerie à Fresnoy lès Roye, Liancourt-Fosse et Gruny (80)
- Carrière à Dizy le Gros (02)
- Renouvellement et extension d'une carrière à St Maximin (60)
- Extension de la durée d'exploitation d'une installation de stockage de déchets non dangereux à Moulins sous Touvent (60)

Autres dossiers soumis à délibération

Décision d'avis tacite

- Néant

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Philippe GRATADOUR membre permanent de la MRAe, est désigné coordonnateur sur les projets d'avis relatifs aux projets de Parc éolien de la Sensée à Etaing, Dury et Recourt (62), Parc éolien des potentilles à Autrêches (60) et de Parc éolien du Frestoy à Le Frestoy (80) sur lesquels lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Patricia CORREZE-LENEE présidente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif au projet de Parc éolien Ouest Château-Thierry à Lucy le bocage et Marigny en Orxois (02) sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

- Néant

Le président de séance,



Philippe GRATADOUR